

JUIN 2022

FLASH INFOS

LE BULLETIN MUNICIPAL DE CONDÉ SUR VESGRE



Mairie et Agence Postale Communale : 37 rue de la Vesgre - 78113 Condé sur Vesgre
Tél : 01 34 87 04 30 - Fax : 01 34 87 01 75

Horaires d'ouverture mairie:
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h30
Mercredi et samedi : 9h00 - 12h00
Permanence des adjoints : sur rendez-vous

Horaires agence communale :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
14h00 - 17h30
Mercredi et samedi : 9h00 - 12h00



LISTE MAJORITAIRE

Chères Condéennes, chers Condéens,

Les conséquences de la pandémie Covid sur les années 2020 et 2021 nous ont tenus éloigné de vous durant de très longs mois ... de trop longs mois.

Puis les élections départementales, puis les élections présidentielles et enfin les élections législatives ont quelques peu perturbé le cours normal de nos activités municipales.

La guerre en Ukraine, la canicule et ses terribles incendies ont des répercussions sur notre vie quotidienne, tout comme la longue sécheresse qui perturbe l'alimentation en eau de nombreuses communes et inquiète de plus en plus.

Nous devons donc avoir un comportement responsable face à cette situation. Nos changements d'habitudes passent par la prise de conscience en tout point de vue !

Nous devons penser à végétaliser notre village, récupérer au maximum les eaux de pluie pour nos jardins et espaces verts, privilégier les liaisons douces et ainsi favoriser les déplacements à pied et à vélo. ... suivant les possibilités de chacun, préférer le transport en commun ou le co-voiturage...

Ajoutons à cela la nécessité de réduire les déchets ménagers, de former nos habitants aux techniques du compostage pour tenter d'en maintenir les coûts qui explosent d'année en année. Nous devons penser également à la réduction de nos factures d'énergie ...

Préserver l'environnement n'est pas seulement l'affaire de l'État ou des collectivités : une prise de conscience collective où chacun devra faire preuve de civisme et de responsabilité semble incontestable, voire, inéluctable !

Le Conseil Municipal a pleinement conscience de la nécessité d'évolution de nos comportements et intègre ces données pour chaque nouveau projet. Mais cela ne l'empêchera pas de tenter de mener à bien ses projets tels la Résidence Autonomie, le Centre de Loisirs et bien d'autres

Les vacances s'achèvent, place maintenant à la rentrée et à la reprise des activités.
Bonne rentrée à tous.

Josette JEAN

Maire Condé sur Vesgre

Et les conseillers municipaux de la liste « Vivre Condé »

LES YVELINES FONT LEUR CINÉMA À CONDÉ

le mercredi 7 septembre 2022.

Accueil à partir de 19 h, séance à la tombée de la nuit.

Espace extérieur de la salle polyvalente ABC, 3 rue des Brières à Condé sur Vesgre

Projection de « Rio ne répond plus » OSS 117

Vous pouvez venir avec votre pique-nique et un food truck sera sur place si vous n'avez pas envie de préparer votre panier...

Les chaises longues sont fournies par le Conseil Départemental, organisateur de la soirée.

FORUM DES ASSOCIATIONS ORGANISÉ PAR L'ABC

Venez rencontrer les représentants des associations locales et vous inscrire pour vos activités favorites **le samedi 10 septembre** entre 14 h et 18 h à la **salle polyvalente ABC**, 3 rue des Brières, Condé sur Vesgre

L'AME (Association Mémoire et Environnement) vous propose les activités suivantes:

10 septembre :

L'AME sera présente Forum des associations organisé par l'ABC avec une animation ludique sur le changement climatique : la fresque du climat (atelier collaboratif).

7 septembre :

World Cleanup Day en partenariat avec la mairie d'Adainville. Accueil convivial à 10 h - parking de la mairie d'Adainville. Ramassage des déchets sur la commune de Condé.



Retour vers 12 h 30 pour pesage et collation. Retenez les dates de ces prochaines sorties en cours d'organisation.

Dimanche 2 octobre : sortie botanique à l'initiative de l'Office de Tourisme de Houdan. Des précisions vous seront communiquées ultérieurement. 9 h 00 à 12 h 30 environ

Vendredi 14 octobre :

Conférence-atelier sur la sylvothérapie.

Sortie en forêt. 14 h 30 - 16 h 30

Le lieu de rendez-vous sera fixé prochainement.

Inscription obligatoire.

Pour connaître nos actualités, consultez notre blog : ame-conde.over-blog.fr

Pour vous inscrire ou nous poser des questions, contactez-nous par mail : ame-conde@laposte.net ou par téléphone: 06 03 51 19 23

Les Yvelines font leur cinéma
Du **19 août** au **17 septembre 2022**
11^e édition
78 séances gratuites en plein air

Mercredi 7 septembre
OSS 117 : RIO NE RÉPOND PAS
CONDÉ-SUR-VEGRE
Terrain de sport - Rue des Brières

Accueil à partir de 19 heures
Lancement du film à la tombée de la nuit

www.yvelines.fr - [@yvelinescinema](https://www.facebook.com/yvelinescinema)

En septembre, venez essayer les activités proposées à l'ABC SPORT !

OPERATION DECOUVERTE 2022

Aérodance
Renforcement musculaire
STEP
Dance Zum'ABC
Gym
Baby gym
Multi-activités

Renseignements et inscriptions au forum des associations de l'ABC, le samedi 10 septembre de 14h à 18h à la salle polyvalente de l'ABC, rue des Brières à Condé sur Vesgre

Planning et tarifs : <http://abcportjunior.free.fr/>
Pour nous contacter : abcport78113@gmail.com



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Les Journées Européennes du Patrimoine auront lieu les samedi 17 et dimanche 18 septembre de 10 h à 12h30 et de 14 h à 18 h.

A l'église Saint Germain de Condé, exposition « **Petites et grandes histoires des Yvelines** » et présentation des derniers travaux réalisés en 2022.

Visite libre ou commentée, gratuite et ouverte à tous.



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

De haut en bas					
1	Huitre de Charente-Maritime	5	Bois de chêne de l'Allier	9	Pierre de Souppes
2	Meulière francilienne	6	Brique du Nord-Pas-de-Calais	10	Pisé de terres d'Auvergne
3	Plâtre parisien	7	Marbre sculpté	11	Granit breton
4	Tuile provençale	8	Bois de pin des Landes	12	Lia normand

Journées Européennes du Patrimoine



Patrimoine Durable

17—18.09 2022

 **Levez les yeux !** Vendredi 16 Septembre Journée dédiée aux scolaires

www.journeesdupatrimoine.fr
#JournéesDuPatrimoine



VIDE MAISON COLLECTIF

Un vide maison collectif est organisé par le Comité des Fêtes le **dimanche 18 septembre** de 9 h à 17 h.

Les maisons participantes sont signalées par des ballons, le plan est disponible chez chaque exposant et dans le village.

BOURSE D'ÉCHANGE DE PLANTES

organisée par la mairie

Samedi 1er octobre, de 14 h à 17 h

Sous le préau de l'ancienne école, près de la mairie

RECENSEMENT CITOYEN

Ce recensement est obligatoire pour les jeunes de 16 ans révolus et permet les inscriptions à différents examens : CAP, BEP, Bac, permis de conduire, conduite accompagnée.

Ce document est délivré en mairie du domicile, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

CARTE DE BUS

Participation de la commune pour la carte de bus scolaire des collégiens pour le trajet Condé/collège de Houdan : la **commune finance 50 %** du coût de la carte sur dépôt en mairie d'un dossier comprenant la photocopie de la carte de bus et un RIB.



Les dossiers doivent être déposés en mairie avant le 30 septembre 2022.

Possibilité d'envoyer le dossier par mail : mairie-condesurvesgre@wanadoo.fr

CONDE SUR VESGRE

VIDE MAISON COLLECTIF

Organisé
par le Comité des fêtes

DIMANCHE
18 SEPTEMBRE 2022

DE 9H00 A 17H00
Plan disponible
chez chaque exposant
et dans le village

Maisons
participantes
signalées
par des ballons

INSCRIPTIONS AVANT LE 31 JUILLET
au 06 60 46 37 52

VOUS NOUS ENSEMBLE AVEC VOUS !

(Groupe politique d'opposition)

33 LOGEMENTS SOCIAUX EN PLEIN CŒUR DU BOURG

Ce projet de résidence autonomie est conduit sans concertation y compris des élus de la majorité. Encore moins des Condéens. Mme le Maire nous a interdit l'accès au dossier.

Pas d'étude d'impact pourtant nécessitée par l'importance du dossier.

Techniquement parlant, le projet, destiné aux personnes âgées, ne semble pas adapté aux problèmes liés au changement climatique.

Opacité complète concernant le choix de l'organisme de gestion (religieux), du bailleur social et du bureau d'étude.

Malgré notre demande de rencontre avec les organismes ci-dessus cités, Mme le Maire a empêché celle-ci.

Ce projet est mené par des organismes extérieurs à la commune et à la CCPH. Alors, où iront les profits réalisés ?

Et, à notre sens, le plus important, c'est un projet qui prive l'utilisation du sol (bien communal acquis avec nos impôts) en excluant les Condéens. Les enfants de la zone du Rohard en seront exclus ainsi que leurs parents (70 logements). C'est la seule zone encore boisée au centre bourg. Des arbres y seront coupés. Ineptie par les temps qui courent !

Il est évident qu'il est nécessaire de mettre en place une solution afin que les personnes âgées puissent vivre dans des conditions d'hygiène et de sécurité décentes. Il y a des solutions alternatives qui existent beaucoup mieux adaptées à Condé.

Pour marquer votre vigilance :

<https://www.facebook.com/VousNousEnsemble>